Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 035-213500770-20260605-D202622-DE

République Française
Département Ille et Vilaine
Commune de Chelun

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05/06/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	11	11

Vote
A l'unanimité
Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Commune de Chelun
Le :
Et
Publication ou notification du :

L'an 2026, le 5 juin à 18:00, le Conseil Municipal de la Commune de Commune de Chelun s'est réuni à la salle de la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur SORIEUX Christian, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 26/05/20262026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 26/05/2026.

Présents :
M. SORIEUX Christian, Maire, Mmes Perrin Denise, Demy Sandra, Hourmant Cécile, Voloch Wendy, Tétrel Myrtille, MM Faucheux Régis, Meneust Fabien, Delanoë Jean-Marie, Poix Jérôme, Edwardes Alexandre

Excusée :

A été nommé secrétaire : Régis FAUCHEUX

2026-22 – Approbation du Procès-verbal du 21 mars 2026

Monsieur le maire rappelle les procès-verbaux et les délibérations prises le 21 mars dernier :

- Election du maire cf Procès-Verbal
- Détermination du nombre d'adjoints 2026-11
- Elections des adjoints cf Procès-Verbal
- Délégation permanente de compétences 2026-12
- Indemnités Maire et adjoints 2026-13
- Désignation d'un.e représentant.e communal pour le Syndicat Départemental d'Energie 35 2026-14
- Désignation des représentants pour le Syndicat d'Urbanisme du Pays de Vitré 2026-15
- Désignation des représentants pour le Syndicat Intercommunal de Regroupement Scolaire (SIRS Chelun, Forges-la-Forêt et Eancé) 2026-16
- Désignation des élus aux Commissions Communales 2026-17
- Désignation des élus à la Commission finance 2026-18
- Désignation des élus dans le Syndicat intercommunal du Semnon 2026-19
- Désignation des élus dans le Syndicat touristique des portes de Bretagne 2026-20

Proposition du maire : Valider le procès-verbal du conseil municipal du 21 mars 2026.

Après en avoir délibéré, l'ensemble du conseil municipal valide le procès-verbal du 21 mars 2026.

Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 035-213500770-20260605-D202622-DE

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 08/06/2026

Le Maire
Christian SORIEUX

MAIRIE DE CHELUN
35640

Secrétaire de séance
Régis FAUCHEUX

Publicité des actes de la commune par publication papier le 11/06/2026